

Guide régional

Procédure pour la gestion des dépouilles de patients décédés atteints ou soupçonnés d'être atteints de COVID-19

1. Aviser la gestionnaire et la surveillante. Celle-ci va s'assurer de vous procurer une civière de la morgue et un deuxième linceul.
2. Appliquer les pratiques de base et les précautions additionnelles requises jusqu'à ce que la dépouille soit placée dans un linceul, que le nettoyage de la chambre et de l'extérieur du linceul soit fait.
 - 2.1 Si le patient décède intubé sur ventilation mécanique, le patient doit être transféré dans une chambre à pression négative avant d'effectuer l'extubation (l'extubation du patient décédé génère des aérosols). Préparer le patient pour la morgue dans cette chambre (ÉPI complet incluant N95).
 - 2.2 Le patient doit être préparé pour la morgue. Si le patient n'est pas intubé, il peut être préparé dans sa chambre usuelle.
3. Désinfecter l'extérieur du linceul et la civière avec des lingettes Oxivir avant de sortir la dépouille de la chambre ou de l'unité. Par la suite, appliquer les procédures courantes de l'établissement pour le transport des dépouilles. L'équipe principale doit demeurer dans la chambre.
 - 3.1 Une deuxième équipe (avec ÉPI) recevra le patient aux portes de la chambre ou de l'unité (si l'unité est rouge) ou il nettoiera le linceul et la civière et placera un second linceul sur le patient.
 - 3.2 L'autocollant d'isolement rouge avec COVID-19 écrit doit être placé sur le linceul.
 - 3.3 La deuxième équipe est celle qui apporte le patient à la morgue. L'entretien ménager et l'agent de sécurité doivent être impliqués dans le transfert pour s'assurer que le couloir reste dégagé et, dans le cas où l'ascenseur/couloir doit être nettoyé.
 - 3.4 L'agent de sécurité est responsable d'écrire les noms sur le journal de bord de la morgue.
 - 3.5 Les effets personnels doivent être emballés dans un double sac et identifiés avec le nom et le numéro de dossier du patient. Incrire le nom des plus proches parents et leur numéro de téléphones sur le sac. Les effets personnels doivent être maintenues en quarantaine dans un bac de plastique pendant 7 jours avant d'être remis aux membres de la famille.
4. Respecter le temps d'attente requis selon les caractéristiques de ventilation du local utilisé (nombre de changements d'air à l'heure) avant d'entrer dans la pièce sans l'équipement de protection respiratoire requis. Si le ménage n'a pas été fait s'assurer de porter ÉPI gouttelette-contact, lors du ménage de la chambre.
5. Avant de remettre la dépouille à une entreprise funéraire, aviser la Santé publique afin de s'assurer d'une prise en charge adéquate.
6. Si une autopsie doit être faite, prendre les précautions nécessaires : aérienne / contact (N95 / chambre à pression négative / visière / blouse jetable niveau 3 / gants).